



**POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES**

Chambéry & Communes Associées

PFCCA

## **Les Pompes Funèbres Publiques de Chambéry et des Communes Associées se dotent d'une nouvelle gouvernance**

A Chambéry, le 6 mai 2026

**Ce mercredi 6 mai, Florence Bourgeois, adjointe au maire de Chambéry a été élue présidente du conseil d'administration des Pompes Funèbres Publiques de Chambéry et des Communes Associées (PFCCA). Elle prend la suite de Thierry Repentin, président de la structure entre 2020 et 2026.**

### **Une gouvernance renouvelée pour les PFCCA**

Florence Bourgeois a été élue présidente du Conseil d'administration ce mercredi 6 mai. Adjointe au maire de Chambéry depuis 2020, Florence Bourgeois est notamment chargée des affaires funéraires au sein de la municipalité, lors du précédent mandat, elle a soutenu et accompagné le renouvellement du comité d'éthique.

A ses côtés, Jean-Marc Léoutre, maire de Saint-Jeoire-Prieuré, a été désigné vice-président et représentant des plus de cinquante communes associées à la Ville de Chambéry au sein des PFCCA.



*“J'adresse toutes mes félicitations à Florence Bourgeois qui a l'honneur d'assurer la présidence d'une société à l'engagement historique en faveur d'un service public funéraire accessible à toutes et tous. Les PFCCA sont un outil essentiel du développement du service public funéraire sur le territoire. Ils permettent à chacun de bénéficier d'obsèques dignes, à des tarifs abordables pour toutes les familles. En tant qu'actionnaire majoritaire, la Ville de Chambéry est fière de proposer à d'autres communes de bénéficier de son patrimoine et son expertise en la matière. J'adresse mes remerciements sincères à l'ensemble des salariés pour le travail réalisé ensemble ces dernières années.”* **Thierry Repentin, maire de Chambéry et ancien président des PFCCA**

*“Je remercie l'ensemble des administrateurs qui m'ont accordé leur confiance. Ce nouveau mandat s'ouvre avec de nombreux enjeux pour les PFCCA auxquels j'aurai à cœur de répondre en lien avec les maires des communes associées, les administrateurs, le directeur général et les salariés. Ouverture d'un nouveau centre à Aix-les-Bains, renforcement de notre service public funéraire et poursuite des missions avec la même exigence : garantir aux familles un service de qualité, fondé sur l'écoute, la proximité, la clarté des prestations et des tarifs encadrés.”* **Florence Bourgeois, adjointe au maire de Chambéry, présidente des PFCCA**

## **Une évolution continue au service des familles**

Issues des pompes funèbres municipales de la Ville de Chambéry créées en 1915, les Pompes Funèbres Publiques de Chambéry et des Communes Associées (PFCCA) s'inscrivent dans une longue tradition de service public, reconnue par les habitants pour la qualité des prestations proposées et la justesse des tarifs pratiqués.

En 2017, cette structure historique a évolué pour devenir une société d'économie mixte, permettant d'élargir son champ d'action tout en conservant ses valeurs fondatrices : transparence, éthique et accompagnement des familles dans des moments sensibles. À cette date, 34 communes avaient choisi de rejoindre cette dynamique en devenant communes associées.

Thierry Repentin, maire de Chambéry, a assuré la présidence des PFCCA de 2020 à 2026. Il a engagé, aux côtés du directeur général Nicolas Pachoud, une nouvelle phase de développement visant à consolider et élargir l'offre de service public funéraire, en réponse aux attentes des familles et des territoires.

Depuis, les PFCCA ont poursuivi leur développement pour répondre aux besoins croissants des territoires et des familles. Ce mouvement s'est traduit par une extension progressive du réseau à 22 nouvelles communes, portant aujourd'hui à 57 le nombre de communes partenaires.

Depuis 2020, les PFCCA ont développé leur offre de proximité et les services proposés avec notamment en 2021 l'intégration des pompes funèbres Baldini-Leclaire à Pont-de-Beauvoisin, le rachat de la marbrerie Séguier à Chazey-Bons et en 2025 l'accueil de la commune d'Aix-les-Bains au sein des communes associées qui s'accompagne d'un projet d'ouverture d'un nouveau centre funéraire.

Depuis 2024, les PFCCA ont également renforcé leur engagement solidaire en mettant en place un dispositif de redistribution du produit des métaux issus de la crémation, permettant ainsi de soutenir plusieurs associations locales (Odyssée, la Cantine Savoyarde et la Banque Alimentaire de Savoie) et de contribuer à la prise en charge des personnes dépourvues de ressources.

**Contact presse** : Nicolas Pachoud, directeur général, [n.pachoud@pfcca.fr](mailto:n.pachoud@pfcca.fr)